

Les locations saisonnières

Réglementation et Fiscalité

Formation juridique

N° A06

Intervenant

Un formateur consultant
Ex Avocat et Juge de proximité

Effectif Maximum

15 participants

Pré-requis

Connaître le langage technique
de l'immobilier

Public visé

Agents immobiliers.
Gestionnaires de patrimoines
Professionnels de l'immobilier de tourisme

Durée

Une journée (7 heures)
9h00 -13h00 et 14h00 -17h00

Tarif

450€ HT par participant
(Frais de déjeuners et collations
25€HT inclus) TVA 19,60%

Lieux et Dates

- **Nice**, le 28 Novembre 2008
- **Nantes**, le 15 Janvier 2009
- **Genève**, le 29 Janvier 2009

Points forts

Face à face pédagogique
entre le formateur et les stagiaires.
Alternance d'exposés théoriques /
exemples pratiques.
Le formateur est un juriste.
Il a une approche pratique des textes de lois.
Il intervient depuis quelques années
en formation continue avec une approche
pédagogique plébiscitée par les stagiaires
Un document sera remis à chacun
des participants

Inscriptions

04 91 07 02 52

ou sur notre site internet pré-inscription en ligne :

www.sirius-formation.com

● Objectif

*Apporter aux professionnels de la gestion immobilière en saisonnier
un récapitulatif complet de la réglementation et de la dernière
jurisprudence.*

● Programme

Introduction

- Définition de la notion de location saisonnière
- Distinction entre location meublée et non meublée
- Répartition catégorielle des meublés de tourisme
- Panorama de l'arsenal législatif et réglementaire applicable en la matière

Du Code Civil au nouveau texte portant sur la réglementation des piscines

Le contrat de location saisonnière

- Conditions requises relatives à la durée
- Clauses obligatoires
 - Conditions de fond
 - Conditions de forme
- Clauses de débit
- Clauses prohibées

Régime fiscal applicable

- Imposition des loyers
- Autres taxes
- Cas d'exonération

Annexes au support de cours

- Modèles de contrat
- Jurisprudence

Sirius Formation Sarl

50, Avenue des Caillols - 13012 Marseille - Tél. : 04 91 07 02 52 - Fax : 04 91 68 42 33 - Email : sirius.formation@wanadoo.fr - Web : www.sirius-formation.com
S.A.R.L. au capital de 7 700 Euros - RCS Marseille : B 440 230 993 - Siret : 440 230 993 00030 - Code APE : 85.59A